

Synthèse des observations faunistiques
réalisées lors de l'ouverture en canyoning
de la Rivière de l'Est

Jean-Michel Probst, Pascal Colas, Frantz Limier, Jean-Luc Cheron,
& Jean-Manuel Prudhomme



Crédit photo : A.Gandar

Bulletin Phaethon, 1995, 1 : 18-21.

Synthèse des observations faunistiques réalisées lors de l'ouverture en canyoning de la Rivière de l'Est

Jean-Michel Probst*, Pascal Colas**, Frantz Limier***, Jean-Luc Cheron*,
& Jean-Manuel Prudhomme*

* Nature & Patrimoine ; BP 279, 97 827 Le Port Cedex

** Réunion Sensation, Galerie Amandine – Bât. B1 n°2 bis, 97 434 Saint-Gilles les Bains

***Bureau d'étude DEEP, 492bis rue de Saint Louis, 97 460 Saint-Paul

Introduction

Situé dans le Sud-Est de l'île de La Réunion, le canyon de la Rivière de l'Est traverse des secteurs forestiers compris entre 1760 et 180 mètres d'altitude. Avec un dénivelé de 1580 mètres, le cheminement emprunte le lit de la rivière sur près de 14 kilomètres, ce qui le place dans le peloton de tête des records mondiaux en canyoning.

Ainsi, du 9 au 18 mai 1995, une expédition comprenant neuf membres descend pour la première fois le canyon de la Rivière de l'Est. Cette équipe était constituée de :

Nadia Charles (illustratrice)
Hervé Brochard (Pharmacien),
Jean-Luc Cheron (Médecin et Photographe)
Pascal Colas (Guide de haute montagne),
Sébastien Desrieux (aspirant-guide),
Antoine Florin (informaticien et liaison radio),
Frantz Limier (botaniste),
Jean-Manuel Prudhomme (cameraman),
et Jean-Michel Probst (naturaliste de la SRAM).

Des images sont tournées par Jean-Manuel Prudhomme (dans le canyon) et Serge Gélabert (départ du gîte de Bellecombe et hélicoptère).

L'ouverture du canyon de la Rivière de l'Est dure 10 jours. Elle est très enrichissante, notamment d'un point de vue ornithologique. Elle nous permet de prospecter pour la première fois, des secteurs de forêts indigènes totalement inconnus. Ces forêts, qui couvrent des plateaux suspendus de part et d'autre de la rivière, sont souvent isolées entre des barres rocheuses gigantesques et infranchissables.

Milieux traversés

Ce canyon débute dans le secteur du Piton de la Fournaise à 1760 mètres d'altitude et traverse trois formations végétales principales (Végétation éricoïde, Tamarinaie et Bois de couleur) entrecoupées, ça et là, de fourrés à Pandanus, de zones de Palmistes et, dans plusieurs parois verticales le long du lit de la rivière, de végétation humide caractéristique des cascades (*Heterochaenia*).

Du point de vue écologique, toute la partie haute du canyon est du plus grand intérêt. Le nombre important des espèces endémiques rencontrées, tant sur le plan botanique qu'ornithologique, la relative rareté, voire l'absence, dans certains secteurs, d'espèces introduites, en font une des parties les plus intéressantes à préserver dans l'île.

Cette zone remarquable se situe précisément entre les altitudes 1714 m et 1150 m qui sont respectivement le départ du premier "cassé" et le point de jonction des deux principales sources de la Rivière de l'Est. Ce secteur semble n'avoir jamais connu de présence humaine. La densité des palmistes comme celle des Merles pays *Hypsipetes borbonica* est exceptionnelle. Une colonie répertoriée de Puffin de Baillon *Puffinus lherminieri bailloni* devient le site de nidification le plus haut connu pour l'espèce.

Oiseaux répertoriés

Au cours de la descente, 10 points d'écoute de 10 minutes sont réalisés chaque jour, au départ du bivouac, dans une période comprise entre 6h00 et 7h00 du matin. Le soir, lorsque nous sommes en présence d'une colonie de Procellariidés, les cris nocturnes des oiseaux sont comptabilisés pendant 10 minutes après l'émission du 1er chant.

Dix-huit espèces d'oiseaux sont contactées pendant les Points d'écoute et au cours des observations journalières réalisées en cours de journée (tableau en annexe).

Sept sont, soit des espèces, soit des sous-espèces endémiques de La Réunion (E1 /SE1), soit des espèces, soit des sous-espèces endémiques des Mascareignes (E2 / SE 2) soit des espèces, soit des sous-espèces localisées dans la zone des Mascareignes et de Madagascar (E3 /SE3) :

Endémiques de La Réunion

Merle pays	(E1)	<i>Hypsipetes borbonica</i>
Tec-tec	(E1)	<i>Saxicola tectes</i>
Oiseau vert	(E1)	<i>Zosterops olivacea</i>
Papangue	(SE1)	<i>Circus maillardi maillardi</i>
Oiseau la Vierge	(SE1)	<i>Terpsiphone boubonnensis bourbonnensis</i>
Oiseau blanc	(SE1)	<i>Zosterops borbonica borbonica</i>

Endémiques des Mascareignes

Salangane	(SE2)	<i>Collocalia francica francica</i>
Hirondelle	(SE2)	<i>Phedina borbonica borbonica</i>

Endémiques des Mascareignes et Madagascar

Puffin de Baillon	(SE3)	<i>Puffinus lherminieri bailloni</i>
Héron vert ou Butor	(SE3)	<i>Butorides striatus rutenbergi</i>

Deux oiseaux sont indigènes

Paille en queue (ind.)	(N)	<i>Phaethon lepturus</i>
Tourterelle malgache (ind.)	(N)	<i>Columba picturata</i>

Huit oiseaux sont introduits

Caille malgache (intr.?)	(I)	<i>Margaroperdix madagascariensis</i>
Caille pays (intr.?)	(I)	<i>Turnix nigricollis</i>
Ramier (intr.)	(I)	<i>Columba picturata</i>
Merle de Maurice (intr.)	(I)	<i>Pycnonotus jocosus</i>
Martin (intr.)	(I)	<i>Acridotheres tristis</i>
Moutardier (Intr.)	(I)	<i>Serinus canicollis</i>
Moineau (intr.)	(I)	<i>Passer domesticus</i>
Cardinal (intr.?)	(I)	<i>Foudia madagascariensis</i>

Parmi les renseignements les plus intéressants relevés au cours de la descente du canyon et outre la présence de 3 colonies du Puffin de Baillon et la densité exceptionnelle de Merles pays relevée au départ de l'expédition, de petits groupes d'oiseaux introduits sont relevés autour du gîte du pas de Bellecombe et plus bas à partir de 1000m d'altitude.

La présence de petites troupes de Moineaux *Passer domesticus* et deux Martins *Acridotheres tristis* attestent leur capacité à se maintenir près des zones fréquentées par les touristes à plus de 2250 mètres. Des Moutardiers *Serinus canicollis* (une espèce introduite en diminution) sont fréquemment observés plus bas dans la Tamarinaie et les branles dans le fond de la Rivière de l'Est.

Dans ce même milieu, deux espèces de cailles, *Margaroperdix madagascariensis* et *Turnix nigricollis*, paraissent abondantes.

Cette expédition est également l'occasion de relever quelques informations sur l'habitat potentiel du Tuit-tuit et de la Perruche verte, puisque selon certains témoignages anciens (1989/1990), les deux espèces seraient susceptibles de fréquenter ces lieux :

Le Tuit-tuit *Coracina newtoni*, oiseau forestier endémique le plus menacé de La Réunion, qui aurait été répertorié autour du volcan dans les années 1930 (Cheke, 1987), puis en 1970-1980 (Comm. pers. gardien du gîte du Volcan) n'a pas été contacté (Probst, sous-presse). Cependant, nous avons pu nous émerveiller, avec le botaniste de l'expédition, de la qualité étonnante des forêts primaires traversées (non envahies de pestes végétales).

La Perruche verte *Psittacula eques*, oiseau considéré disparu depuis plus de 150 ans, aurait été aperçue dans les années 80. Toutefois, nous ne l'avons pas rencontrée, et les milieux traversés n'offrent pas, à notre avis, d'habitat correspondant à cette espèce, puisque les forêts ne possèdent pas d'arbres suffisamment gros pour qu'elle puisse y nicher. Les observations de l'époque concernent peut-être l'espèce introduite proche, la Perruche à collier *Psittacula krameri* qui s'échappe de temps à autre de captivité.

Les observations faunistiques réalisées dans ce canyon nous ont agréablement surpris. Il existe encore des zones naturellement interdites aux activités des hommes où les oiseaux sont en densité importante. Dans la zone naturellement préservée du haut du canyon nous n'avons pas remarqué la présence de prédateurs introduits. De l'avis de tous les membres de l'expédition, nous pensons que cette zone témoin devrait être classée en ZNIEFF 1, puis protégée et préservée pour les générations à venir.

Bibliographie

BARRE, N. & BARAU, A. 1982. Les oiseaux de La Réunion, St Denis, 1-196.

CHEKE, A. S. 1987. The ecology of the surviving nature land birds of Réunion, in Diamond A.W. éd. *Studies of Mascarene Island Birds*. Cambridge University Press: 301-358.

PROBST, J.M. (sous-presse). La présence éventuelle de l'Échenilleur *Coracina newtoni* dans d'autres massifs forestiers situés en dehors de sa répartition connue (île de La Réunion). Bull. Phaethon.

Synthèse des observations faunistiques réalisées lors de l'ouverture en canyoning
de la Rivière de l'Est.

Probst, J-M. ; Colas, P. ; Limier, F. ; Cheron, J.L. & Prudhomme, J-M.

journée de terrain	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
date	9/5	10/5	11/5	12/5	13/5	14/5	15/5	16/5	17/5	18/5
altitude supérieure	2250	2250	1700	1500	1350	1000	1000	800	800	560
altitude inférieure	2250	1700	1500	1350	1000	1000	800	800	560	180
EFP	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10
<u>espèce</u>										
Puffin de Baillon (end.)				20*		2*	37*	34*	3*	
Paille en queue (ind.)					(2)	(1)			(2)	
Papangue (end.)				(1)	(1)	(2)	(1)			(1)
Caille malgache (intr.)		(1)								
Caille pays (intr.)		6								
Ramier (intr.)								1	1	(+)
Salangane (ind.)					5	+10	(+)	3	(+)	+10
Hirondelle (ind.)									(17)	(+)
Merle (end.)			12	9	8	2	3	2	1	
Merle de Maurice (intr.)							2	1	5	5
Tec-tec (end.)	3	2	1	2	1	1	1	1	1	
Oiseau la Vierge (end.)	2	3	1	(+)	1	(+)	1	(+)	+	(+)
Oiseau blanc (end.)	+10	+20	+20	+10	3	(+)	2	(+)	+	2
Oiseau vert (end.)	6	4	4	2	(+)	2	(+)	(+)		
Martin (intr.)		(2)							3	(+)
Moutardier (Intr.)	8	5								
Moineau (intr.)	6								5	(+)
Cardinal (intr.)							1		(+)	(+)

Tableau : oiseaux répertoriés lors de la descente du canyon
de la Rivière de l'Est (Probst, 1995)

Légende

- end.: oiseau endémique.
ind.: oiseau indigène.
intr.: oiseau introduit.
*: comptage nocturne de 10 minutes à partir des premiers chants.
() : les espèces notées entre parenthèses ont été observées en dehors du point d'écoute.
(+) : présence de l'espèce sans dénombrement précis